

MAIF, pionnière de l'entreprise à mission en France, rend publics ses engagements

En inscrivant dans ses statuts sa raison d'être et ses engagements sociaux et environnementaux, MAIF choisit de renforcer l'impact de son action en le rendant mesurable et opposable. Un comité de suivi de mission et un organisme tiers indépendant seront chargés de contrôler que ses actes sont en adéquation avec sa mission. Par ailleurs, le Groupe étend son offre aux entreprises et permet ainsi à celles en phase avec sa recherche d'impact positif de devenir sociétaires.

MAIF rend publics ses engagements et les inscrit dans ses statuts

Dans sa volonté de développer un modèle d'entreprise dont la performance durable est fondée sur une attention sincère portée à toutes ses parties prenantes et au monde, **MAIF inscrit dans ses statuts sa raison d'être et son engagement à poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants :**

- Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités ;
- Favoriser l'épanouissement de ses acteurs internes par une attention sincère au sein d'un collectif engagé ;
- Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités ;
- Contribuer à la transition écologique à travers ses activités ;
- Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.

Ces objectifs, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, ont été adoptés par près de 99% des votants.

Des engagements qui réaffirment la volonté d'agir en faveur du mieux commun

La publication de ces objectifs n'est pas une rupture, mais bien le prolongement, la réaffirmation et l'approfondissement d'une démarche déjà engagée et inscrite dans le plan stratégique 2019-2022 de MAIF. À titre d'exemple, au cours de l'année écoulée, le Groupe a mis en œuvre les mesures suivantes :

> **MAIF Avenir, le fonds de capital-innovation du Groupe, a fait évoluer sa thèse d'investissement en adoptant à son tour le statut de société à mission.** Il cible ainsi des start-ups qui placent les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux au cœur de leur projet.

> **Le Groupe a lancé en juin 2019 MAIF Transition, un fonds d'investissement pour la transition énergétique et agricole en France,** en partenariat avec Akuo Energy. Doté de 50 millions d'euros avec l'objectif d'atteindre 400 millions d'euros, il a pour ambition de financer sur l'ensemble du territoire français des projets destinés à favoriser la production d'énergies renouvelables et une agriculture de qualité, grâce à des méthodes innovantes permettant de résoudre le conflit d'usage des sols.

> Ces engagements en faveur du mieux commun se sont traduits pour 2019 par des indicateurs positifs dans l'ensemble des activités du Groupe.

- Service rendu aux sociétaires : Taux de fidélisation des sociétaires MAIF de 95,6%.
- Engagements RH : 6,49% de collaborateurs en situation de handicap et score de 99/100 à l'index Pénicaud, mesurant l'égalité salariale femmes-hommes.
- Investissements responsables : 1,18 milliard d'euros destinés à financer des projets ou des entreprises apportant des solutions à la transition énergétique et écologique. C'est 238 millions d'euros de plus qu'en 2018.
- Utilisation de pièces recyclées pour les réparations automobiles : MAIF porte sa part d'utilisation de pièces auto de réemploi à 7,70% en 2019.
- Approvisionnements : 97,7% des achats sont effectués en France et 97% des fournisseurs sont situés sur le territoire français.
- Transition énergétique : MAIF, en partenariat avec Énergie Partagée, a conçu une offre d'assurance sur-mesure pour accompagner la production citoyenne d'énergie photovoltaïque.

Un comité de mission et un organisme tiers indépendant chargés de suivre l'exécution de ses objectifs

En installant un comité de mission chargé de suivre l'exécution de la mission, MAIF se donne une obligation de résultats. Composé d'une dizaine de membres, le comité réunira deux collaborateurs MAIF et des experts extérieurs indépendants, reconnus pour leur engagement dans la recherche du mieux commun. Les membres de ce comité seront présentés durant le mois d'octobre.

MAIF a également inscrit dans ses statuts l'obligation de désignation d'un organisme tiers indépendant (OTI) chargé de vérifier l'exécution de la mission et de produire un avis. Dans les faits, si cet organisme considère qu'un ou plusieurs objectifs ne sont pas exécutés par une entreprise, celle-ci peut perdre le droit de se prévaloir de la qualité de société à mission.

L'ouverture aux entreprises : une façon de fédérer le plus largement possible autour de la raison d'être du groupe MAIF

Convaincu que les entreprises sont indispensables pour construire une société plus solidaire et plus durable, **le Groupe souhaite rassembler tous les acteurs autour de sa raison d'être et ainsi permettre aux entreprises qui partagent ses valeurs de devenir sociétaires.** L'ambition du Groupe est de soutenir son modèle à travers sa stratégie de développement, en faisant du BtoB un marqueur et un engagement fort de sa singularité. MAIF met ainsi en cohérence ses convictions avec ses actes, en accompagnant en tant qu'assureur les autres entreprises qui cherchent à donner à leur activité un impact positif. Cette ouverture aux entreprises a été accueillie très favorablement par les représentants des sociétaires. |



assureur militant

Notre raison d'être

« Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous, MAIF, plaçons cette attention au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions. »

Dominique Mahé

Président du groupe MAIF



« Nous sommes convaincus que beaucoup d'entreprises partagent notre volonté d'action et sont prêtes à s'engager en faveur d'une société plus humaine, plus durable et plus solidaire. Nous souhaitons les encourager à nous rejoindre et à devenir sociétaires MAIF pour créer ainsi une communauté d'engagements et de destins. C'est pour nous une manière d'agir en faveur du mieux commun et de réaffirmer notre statut d'entreprise innovante et modélisante. »



Pascal Demurger

Directeur Général du groupe MAIF

« Nous avons voulu démontrer par nos actes qu'il était possible de concilier éthique et performance. Aujourd'hui, en rendant publics nos objectifs sociaux et environnementaux, nous franchissons une étape supplémentaire et donnons la possibilité à des acteurs extérieurs de mesurer la cohérence entre nos actions et notre mission. C'est un gage de sincérité, et une exigence nouvelle dans le monde de l'entreprise.»

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2019. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr
05 49 73 75 86

Marie-Laure Robin

marie-laure.robin@maif.fr
05 49 73 89 47

Contacts Presse CLAI

Pierre Marié

maif@clai2.com
06 09 46 88 93